



DÉLÉGATION DE SEINE-ET-MARNE

<https://seineetmarne.secours-catholique.org>



Notre plaidoyer en Seine-et-Marne

Le Secours Catholique se mobilise au quotidien pour accompagner sur le terrain les personnes touchées par la précarité. Dans le même temps, l'association est engagée pour combattre les causes de la pauvreté. Elle mène au niveau national comme au niveau local un plaidoyer auprès des acteurs politiques et avec les personnes en difficulté pour faire évoluer les pratiques et permettre aux plus pauvres d'accéder à une vie plus digne.

Faire entendre la voix des personnes en précarité

L'accès de tous aux droits fondamentaux doit se situer au cœur de l'action. Pour cela, il est important d'avoir une approche globale de la personne ou des groupes, et de l'indivisibilité de leurs droits, afin de s'assurer que ces droits soient effectifs pour tous sans distinction, avec une attention prioritaire aux plus vulnérables. Ce

changement passe par une inflexion de nos aides vers une approche systématique d'accompagnement et de **plaidoyer pour l'accès aux droits**. Cela implique notamment d'innover pour avoir des modes d'action plus adaptés aux personnes et aux groupes n'ayant pas accès à leurs droits.

La présence de bénévoles du Secours Catholique au sein des CCAS est un enjeu majeur. Cette présence permet de combiner l'action de terrain, qui vient répondre aux situations de pauvreté, à une action plus institutionnelle, qui vise à lutter contre les causes de la pauvreté en agissant sur des raisons plus structurelles. Les **37 bénévoles retenus par les municipalités** sont maintenant engagés jusqu'en 2026. Les **3 priorités inscrites** dans leurs mandats sont les suivantes :

Faire entendre la voix des personnes qui vivent dans la précarité et être vigilants à ce que les politiques et les dispositifs mis en œuvre soient adaptés à leurs réels besoins.

Favoriser la présence des personnes qui vivent dans la précarité au sein des instances des CCAS afin qu'elles puissent contribuer directement à l'élaboration des politiques qui les concernent.

Participer à la vie de leurs équipes locales, en faisant le lien avec le CCAS et en partageant au CCAS les difficultés constatées, les demandes et les propositions de l'équipe et des personnes accueillies.

Le témoignage de Anne, référente CCAS :

Je suis mandatée au CCAS de Noisiel depuis septembre 2020. J'ai également accepté d'être référente CCAS pour la délégation. Le rôle de référent CCAS c'est aussi bien d'être une courroie de transmission, quand il y a des informations particulières à avoir, que de répondre aux interrogations des mandatés en CCAS donc c'est aussi être un peu en ressource. Et puis surtout, les CCAS et le positionnement d'être mandaté sont **des lieux importants de plaidoyer**. C'est le moyen de faire passer le message du Secours Catholique sur les difficultés, la précarité, la solidarité, sur l'insertion, etc. On s'appuie sur notre présence au sein des CCAS pour agir ou en tout cas permettre aux élus locaux de s'interroger et

de mettre en place des dispositifs ou des aides adaptés au territoire.

Faire entendre la voix des Mineurs Non-Accompagnés (MNA)

Après la constatation en 2017 du dysfonctionnement de la prise en charge des personnes mineures non accompagnés et jeunes majeures étrangères (cas de mineurs qui dorment dans la rue, pas ou peu d'accompagnement pour préparer la sortie du dispositif ASE lorsque le jeune devient majeur...), le Secours Catholique s'est mobilisé pour défendre les situations des plus fragiles.

2018 a vu la création officielle du collectif **CDJM77 (Collectif pour le Droit des Jeunes Migrants)**, Il se veut un espace d'échange d'informations et de partenariat entre les différents membres pour mieux orienter et accompagner les jeunes.

Des rencontres de travail ont eu lieu tout au long de l'année, notamment avec des juristes et des avocats.

Un réseau solidaire de familles hébergeantes s'est mis en place notamment pour des mineurs non mis à l'abri pendant leur période d'évaluation ou pour des jeunes mis à la rue le jour de leur 18 ans.

La permanence du collectif au sein de l'équipe locale de Melun a continué d'être très sollicitée toute l'année pour accompagner, conseiller les mineurs et jeunes sur les démarches administratives, l'hébergement et le logement, la scolarisation, l'accès au travail, etc.

En janvier 2019, le collectif a organisé une manifestation à Melun pour alerter l'opinion publique sur la situation des jeunes remis à la rue à leurs 18 ans. En effet, le Collectif, à travers ses permanences organisées à Melun, a constaté que des jeunes, pris en charge par l'ASE, étaient remis à la rue le jour de leurs 18 ans alors que le passage de leur état de mineur à majeur est censé être accompagné et anticipé. De même, le Collectif a été sollicité par et pour des personnes mineures qui

n'étaient pas mises à l'abri le temps de l'évaluation de leur minorité. Les pouvoirs publics ont été interpellés à plusieurs reprises suite à ces dysfonctionnements.

Le témoignage de Hamidou

Ma référente Asile m'avait dit que je pouvais toucher une allocation pour les MNA de 145 euros par mois, mais ça fait 6 mois et je n'ai toujours rien touché. On m'a dit que c'était le département qui s'occupait de donner cette allocation mais quand je leur ai demandé ils m'ont dit que ce n'était pas eux.

En décembre 2019, j'ai participé à une rencontre avec des bénévoles du Secours Catholique à Melun. On a partagé un repas et on a pu bien discuter de notre situation. Cette rencontre m'a donné de la force et du courage, car à cette époque je vivais à la rue et j'avais besoin d'aide pour trouver un logement.

Faire entendre la voix des migrants

Au-delà du soutien juridique pour l'accès à un titre de séjour, le Secours Catholique organise et soutient des actions de mobilisation et de plaidoyer, menées en concertation avec les personnes exilées.

A travers des actions concrètes, l'association soutient la défense collective des droits. Elle interpelle les pouvoirs publics et les citoyens sur les questions d'accès aux titres de séjour. Par exemple, face aux difficultés rencontrées par les personnes migrantes pour déposer des dossiers de régularisation, le Secours Catholique a organisé, en collaboration avec d'autres délégations du Secours Catholique d'Ile-de-France, une mobilisation régionale devant différents lieux (Tribunal administratif, Préfectures). Cette mobilisation a été relayée par les médias locaux et nationaux.

Aujourd'hui, face à l'aggravation de ce problème, qui concerne également les personnes étrangères souhaitant renouveler leur titre de séjour, la mobilisation se poursuit à travers **l'opération « Bouge Ta Préfecture »**. Ces mobilisations sont

toujours effectuées dans un esprit de dialogue avec la préfecture, afin que des solutions soient trouvées pour que chacun puisse vivre dans la dignité.

Crédits photos : © Sébastien Le Clézio / Secours catholique-Caritas France